



Mission de l'Organisation  
des Nations Unies pour  
la Stabilisation en République  
Démocratique du Congo

Volume VI - N°37 • Août 2014

# ECHOS *de la* MONUSCO



**STABILISATION EN RDC**

# Un nouveau cap à l'Est

### Arrêt sur image



Photo MONUSCO/DJAKPA Paul

Le 28/08/2014, à Manono, Nord-Est de la province du Katanga, RD Congo, le commandant de la Force de la MONUSCO, Carlos Alberto dos Santos Cruz (au centre) se concerta avec deux membres du bataillon béninois de la MONUSCO.

### Dossier spécial

- 3 Débat du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la RD Congo
- 4 RDC : l'ONU se félicite des progrès réalisés en un an dans l'Est du pays
- 6 Accord-cadre : un progrès, selon les Nations Unies
- 8 Raymond Tshibanda : "Une fois désarmés, les éléments FDLR doivent impérativement quitter la RDC"
- 10 RDC : la France redoute la réorganisation militaire du M23

### Qui fait quoi à la MONUSCO

- 11 Comprendre l'Unité VIH/Sida

### Santé

- 13 Alerte sur Ebola

### Echos des secteurs

- 14 Crise humanitaire et conflit communautaire au centre de la visite de Martin Kobler au Katanga
- 15 Sud Kivu : la police constituée égyptienne décorée de la médaille de l'ONU
- 16 Nord Katanga : Martin Kobler évalue le projet d'îlot de stabilité à Manono

### Reconnaissance

- 17 La journaliste Caddy Adzuba, lauréate du "Prix Prince des Asturies de la Concorde"

### Post-scriptum

- 18 La MONUSCO, parlons-en

**Directeur de l'Information Publique**  
Charles Antoine Bambara

**Coordonnateur des Publications**  
Aissatou Laba Toure

**Rédacteur-en-Chef**  
Joseph Tshimanga

**Infographiste**  
Jésus Nzambi Sublime

**Contributeurs**  
Tom Tshibangu, Yulu Kabamba, Basse Cheickh,  
Maja Bogioevic, Jean-Marc Matwaki, Théophile Kinda

## Reconfiguration de la MONUSCO : où en sommes-nous ?

Par Martin Kobler

La Reconfiguration de la MONUSCO : où en sommes-nous ? Nous continuons de transférer les responsabilités à l'Equipe pays des Nations Unies et au Gouvernement de la RDC en parallèle à la réduction de notre présence dans les zones déjà stabilisées et du renforcement de notre posture à l'Est. Des menaces importantes telles que le M23 ou les ADF ont été neutralisées. D'autres groupes armés vont également cesser d'être une menace. Pourtant, nous ne pouvons pas encore nous permettre de baisser la garde. S'il est vrai que le cap est bon, il n'en demeure pas moins que des eaux troubles et agitées pointent à l'horizon. Permettez-moi de partager avec vous quelques réflexions personnelles sur la manière d'avancer afin de pouvoir relever les défis qui nous attendent.

Tout d'abord, la neutralisation de tous les groupes armés, notamment les FDLR, continuera d'être la priorité de nos opérations. Il est essentiel que les membres de ces milices soient déplacés en dehors des Kivu et que leur leadership soit significativement affaibli. Parallèlement, nous allons continuer à pousser au rapatriement en RDC des ex-éléments M23 Congolais et de soutenir activement les processus de démobilisation.

En outre, la mise en place d'une industrie extractive transparente et équitable dans l'Est de la RDC est cruciale à la pérennisation de la stabilisation. Depuis trop longtemps, les ressources naturelles de la RDC ont été utilisées pour alimenter le conflit à l'Est ; il est grand temps que le Gouvernement et nous agissions en synergie pour y mettre un terme.

Enfin, viennent les îlots de stabilité. La restauration de l'autorité de l'État dans quatorze localités de l'Est récemment libérées de l'occupation des groupes armés figure en très bonne place sur notre agenda. Ces îlots serviront d'exemple et traceront la voie à suivre pour d'autres régions.

Je me souviens encore comment, au cours des mois qui ont suivi la défaite du M23, j'ai été impressionné par les changements positifs qui ont eu lieu à Rutshuru et dans d'autres localités, où les marchés locaux sont devenus de plus en plus grands, avec un approvisionnement en produits frais réguliers et les milliers de familles qui sont retournées à la vie qu'elles avaient été contraintes d'abandonner en fuyant le conflit.

Cette transformation doit maintenant être élargie à d'autres zones. Les localités de Gety, Luofu, Irumu, Moba et de nombreuses autres auront besoin - maintenant plus que jamais - de votre soutien. Je sais d'expérience que vous saurez l'apporter.

Je salue ainsi le courage et l'enthousiasme des collègues déjà affectés dans les îlots de stabilité, et j'encourage les autres membres du personnel à suivre leur pas afin d'assumer de nouvelles responsabilités aussi exigeantes qu'exaltantes.

Je vous invite donc à adopter ce concept novateur qui a déjà commencé à montrer ses avantages face aux innombrables défis qui restent encore à relever.

Tous ensemble, prêtons donc main-forte en apportant notre pierre à l'édifice de construction d'une RDC stable et prospère ■

# Débat du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la RD Congo

**Il est maintenant temps de fixer un nouveau cap vers la stabilisation totale en République démocratique du Congo et la région**

Une réunion essentiellement consacrée à la situation sécuritaire en République démocratique du Congo s'est tenue le 7 août 2014 au Conseil de sécurité des Nations Unies, à New-York. Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en RDC et chef de la MONUSCO, Martin Kobler, a présenté à cette réunion son rapport d'activités sur la sécurité dans le pays, plus particulièrement à l'Est, démontrant que de nombreux progrès ont été réalisés ces deux dernières années. Il s'agissait, "cette fois-ci d'une réunion très, très importante", selon M. Kobler, parce qu'elle a été organisée au niveau ministériel, sous la présidence du Royaume-Uni. Comment ce débat s'est-il déroulé ? Quels sont ses résultats ? Rétrospective des déclarations des participants, tirées d'un document "du Département de l'information et des accréditations" à New York, dans notre dossier spécial ci-après.



Séance de travail des membres du Conseil de Sécurité, à New York

# RDC : l'ONU se félicite des progrès réalisés en un an dans l'Est du pays

**“Les FDLR disposent d’un dernier délai de six mois à compter du 2 juillet 2014 pour déposer les armes”, insiste Martin Kobler.**



Le 7 août 2014, à New York, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en RDC, Martin Kobler devant le Conseil de Sécurité

**D**e hauts responsables des Nations Unies se sont félicités le 7 août 2014 lors d'une réunion du Conseil de sécurité des progrès réalisés en un an pour stabiliser la situation dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC).

“En août 2013, le M23 frappait aux portes de Goma”, a rappelé le Représentant spécial du Secrétaire général en RDC, Martin

Kobler, dans un exposé devant les membres du Conseil de sécurité. “Vous venez de condamner les attaques sanglantes par les Forces alliées démocratiques (ADF) contre des citoyens congolais, qui avaient forcé 66.000 personnes à fuir leurs domiciles. L'activité des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) dans l'Est de la RDC était en hausse”.

Aujourd'hui, la situation est bien différente, selon M. Kobler. “Le M23 n'est plus. Aujourd'hui, les forces armées congolaises (FARDC) ont réduit les ADF à l'ombre d'elles-mêmes. Aujourd'hui, près de 4.000 combattants d'une série de groupes armés se sont rendus. Et aujourd'hui, les FDLR semblent commencer à désarmer volontairement alors que près de 500.000

déplacés sont retournés chez eux”, a-t-il dit.

Le Représentant spécial a toutefois estimé que la situation était “encore fragile et pas irréversible”.

La RDC estime qu’il reste encore 1.500 combattants des FDLR dans le pays. “Je suggère des opérations militaires conjointes contre ces factions des FDLR qui ne veulent pas désarmer et d’agir contre ceux qui continuent de commettre des violations des droits de l’homme”, a dit M. Kobler.

Selon lui, “la fin des FDLR marquera un tournant qui changera fondamentalement la situation sécuritaire dans l’est de la RDC et la région”.

### Efforts consentis par la RDC

Présentant le dernier rapport du Secrétaire général sur la situation en RDC, le Représentant spécial et Chef de la Mission de l’Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), a exhorté les FDLR à saisir cette dernière chance de démobilisation dans le délai de six mois à compter du 2 juillet 2014, comme l’ont demandé la Communauté de développement de l’Afrique australe (SADC) et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL).

M. Kobler a salué les efforts déployés par le Gouvernement de la RDC pour mettre en œuvre les engagements pris à Nairobi, en promulguant une loi d’amnistie dont pouvaient bénéficier les combattants du M23 qui se trouvaient en Ouganda et au Rwanda. La mise en œuvre de la Déclaration de Nairobi, a-t-il regretté, demeure cependant très lente. Il est important que la RDC et le Rwanda renforcent leur coopération en faveur de la paix dans la région, a insisté le Représentant spécial, qui a mis en garde contre le danger que représentent des frontières mal définies.

### Réforme sécuritaire

Si la situation en matière de sécurité s’est considérablement améliorée, elle n’en demeure pas moins fragile, a-t-il prévenu. Malgré l’existence d’un mécanisme d’alerte précoce, la réaction est encore trop lente, comme en témoigne le massacre de 33 personnes commis le 3 juin, à Mutarule, en dépit de la présence de la police et de l’armée congolaises dans cette zone et de la proximité de la base de la MONUSCO. L’inaction ne doit pas rester impunie, a-t-il souligné. M. Kobler a assuré que depuis cet incident, le Commandant de la Force et lui-même avaient enjoint les équipes civiles et militaires de la MONUSCO à agir et à ne

pas poser de questions lorsque des vies humaines sont en danger.

Selon les estimations, 1 500 membres des FDLR seulement se trouvent encore dans le pays, a fait remarquer M. Kobler, qui a estimé que le moment était venu pour qu’ils regagnent le Rwanda. Le Gouvernement de la RDC a établi deux camps, le 27 mai, dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu pour faciliter le regroupement des combattants des FDLR et procéder à leur désarmement dans un délai de 22 jours, a-t-il indiqué. Cependant, la prorogation de cette période pour six mois, le 2 juillet, avait été interprétée par les FDLR comme un appel pour freiner le processus. Depuis cette date, a déploré M. Kobler, aucun mouvement n’a été signalé en direction du camp de Kisanjani, et les dirigeants des FDLR refusent de donner l’ordre de transférer les groupes qui se trouvent dans les camps préliminaires, faisant ainsi obstacle aux efforts de désarmement. Ceci montre clairement un manque de coopération et nous faisons maintenant marche arrière, a regretté le Représentant spécial.

Le consensus demeure entre la Communauté de développement de l’Afrique australe (SADC) et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) au sujet du maintien de l’option militaire au cas où le processus serait encore immobilisé, a indiqué M. Kobler, qui a aussi proposé de lancer une action militaire

contre les factions des FDLR qui refusent d’être désarmés. Tout report du processus de désarmement risque de déboucher sur une escalade du conflit en raison du positionnement des FDLR dans certaines zones, a-t-il mis en garde. La fin des FDLR sera un tournant qui changera de manière fondamentale la situation sécuritaire dans l’est de la RDC.

M. Kobler a appelé les FDLR à faire avancer le processus, à désarmer et à mettre immédiatement terme aux violations des droits de l’Homme. Le Gouvernement de la RDC doit de son côté veiller à ce que toutes les parties impliquées s’accordent sur la marche à suivre. Le Représentant spécial a aussi appelé les acteurs régionaux à utiliser l’Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération ainsi que les bons offices du Président angolais, qui préside la CIRGL, pour trouver des compromis idoines pour faire cesser les intérêts qui entrent en concurrence et provoquent l’instabilité que connaît la RDC depuis des décennies. M. Kobler a enfin appelé la communauté internationale à offrir une « destination finale » aux anciens combattants qui ne peuvent ou ne veulent pas regagner le Rwanda.

Insistant sur l’importance de la réforme du secteur de sécurité, il a rappelé que c’est la condition nécessaire au retrait de la MONUSCO, avant de déplorer la lenteur des progrès réalisés à ce jour dans ce domaine. ■



Deux éléments FDLR se rendent à la MONUSCO, à Kanyabayonga, au Nord Kivu

# Accord-cadre : un progrès, selon les Nations Unies

La situation concernant la République démocratique du Congo a été jugée positive, mais fragile, selon le rapport du Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, sur la MONUSCO, présenté devant les membres du Conseil de Sécurité. Les délégations ont estimé que l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo était en constant progrès.

**M**algré les progrès réalisés depuis la défaite du M23 qui avait pris la ville de Goma en novembre 2012 et l'affaiblissement des Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR), la plupart des délégations intervenues le 7 août 2014, au Conseil de sécurité, se sont inquiétées des lenteurs du processus de désarmement des FDLR et de la réforme du secteur de la sécurité en République démocratique du Congo (RDC). Depuis le récent ultimatum, seulement 250 membres des FDLR sur les 1 400 à 1 500 encore en activité se sont rendus, alors que la démobilisation des combattants du M23 reste incomplète, a fait observer le Ministre des affaires étrangères de la RDC.

La plupart des intervenants ont estimé que seule la mise en œuvre des réformes structurelles énoncées dans l'Accord-cadre d'Addis-Abeba, qui avait été signé le 24

février 2013, permettra de garantir une paix et une stabilité durables en République démocratique du Congo. C'est pourquoi, ont-ils souligné, il est important d'axer les efforts sur la réforme du secteur de la sécurité-dans la police mais aussi dans l'armée-, la bonne gouvernance, la décentralisation, le secteur judiciaire et l'administration territoriale.

## Accord-cadre

Mme Mary Robinson, Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, s'est dite encouragée par les perspectives de la mise en place de l'Accord-cadre pour la Paix, la Sécurité et la Coopération pour la République démocratique du Congo malgré les difficultés rencontrées. Elle a rappelé l'implication de son Bureau pour mettre en œuvre un plan d'action régional, présentant des mesures prioritaires et un mécanisme

de contrôle pour s'assurer que les États de la région des Grands Lacs respectent leurs engagements. Elle a insisté sur l'importance du soutien de la Communauté Internationale à la mise en œuvre de l'Accord-cadre. Elle a rappelé à tous les signataires de l'Accord-cadre qu'ils doivent honorer pleinement les engagements qu'ils ont pris au niveau régional.

Mme Robinson a assuré qu'elle travaillait à mettre en place une plateforme visant à promouvoir la participation des femmes à la mise en œuvre de l'Accord-cadre. L'Envoyée spéciale a également mis l'accent sur les initiatives de lutte contre le chômage des jeunes, en se disant convaincue que les ombres lugubres de la violence disparaîtront avec la croissance économique. Une table ronde sur les investissements durables dans la région des Grands Lacs a été organisée par son Bureau, a-t-elle indiqué. Avant de conclure, Mme Robinson a regretté le manque de progrès dans le processus de désarmement et de démobilisation des groupes armés et insisté sur l'urgence d'éliminer toutes les forces négatives dans la région.

Par ailleurs, même s'il y a eu des problèmes dans le processus de stabilisation de l'Est de la République démocratique du Congo, le Ministre de la défense de l'Angola, M. João Manuel Gonçalves Lourenço a, de son côté, estimé qu'il était important pour la Communauté Internationale et, en particulier pour les pays de la région, de parvenir à instaurer la stabilité. Les pays de la région des Grands Lacs devraient bénéficier en priorité d'une aide humanitaire et d'une assistance technique qui les aideront à trouver une solution effective à leurs problèmes politiques et sociaux et à appuyer la mise en œuvre de leurs plans de développement à long terme.

L'Angola, qui a assumé la présidence tournante de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs, n'a épargné



Environ 4000 combattants issus de différents groupes armés congolais ont déposé les armes

Photo MONUSCO



Photo ONU

L'Envoyée spéciale du Secrétaire général de l'ONU dans la région des Grands Lacs, Mary Robinson, le Ministre des Affaires Etrangères de la RDC, Raymond Tshibanda et le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en RDC, Martin Kobler; le 7 août 2014 à New York

aucun effort pour rechercher des solutions durables au conflit dans l'Est de la RDC et pour trouver un consensus concernant les crises en République centrafricaine et le Soudan du Sud, a assuré son Ministre de la défense. Il a cependant regretté la lenteur du désarmement volontaire des membres des FDLR. Toujours en cette qualité, l'Angola, a ajouté M. Gonçalves, a accueilli des sommets de chefs d'État et de gouvernement pour discuter des questions de paix et de sécurité sur le continent africain.

### Progrès dans les Grands Lacs

M. Mark Simmonds, Ministre britannique des Affaires Etrangères pour l'Afrique du Royaume-Uni, a fait observer qu'il y a un an, peu de personnes pouvaient imaginer les progrès réalisés à ce jour dans la région des Grands Lacs et que ces progrès avaient été possibles avec l'ensemble des pays de la région. Aujourd'hui, nous pouvons imaginer la situation dans la région au cours des deux prochaines années lorsque les groupes armés ne représenteront plus une menace et la réduction des effectifs de la MONUSCO sera effective. Pour que cet objectif se concrétise, a-t-il dit, il faudrait assurer la pleine mise en œuvre de la Déclaration de Kampala, en particulier le désarmement total des FDLR. La Mission devrait être prête à utiliser la force si le processus de désarmement ne progresse pas suffisamment ou n'est pas crédible. Les engagements pris par la Communauté Internationale doivent également être honorés. M. Simmonds s'est inquiété

de la lenteur et de la précarité des progrès réalisés à ce jour. Il a aussi insisté sur la nécessité d'appuyer les efforts du Gouvernement de la République démocratique du Congo, les processus régionaux, ainsi que la transformation de la MONUSCO.

M. Alexis Lamék (France) a qualifié de remarquable le chemin parcouru par la République démocratique du Congo en un peu plus de 18 mois. Aujourd'hui le M23 est défait militairement et le Gouvernement congolais regagne une partie du contrôle

de son territoire et les personnes déplacées commencent à retourner dans leurs villages. Il a estimé que la présence de la MONUSCO devrait permettre de mettre un terme à la spirale de la violence que connaît la RDC. Le M23 a été battu militairement mais il n'a pas disparu, a prévenu le représentant. La démobilisation de ses combattants est incomplète et la perspective de sa réorganisation militaire est une menace importante. Pour la délégation de la France, il faudrait impérativement veiller à ce que les parties signataires mettent en œuvre les dispositions des déclarations de Nairobi sur ce point.

Le représentant a par ailleurs estimé que la décision de la SADC et de la CIRGL de prolonger de six mois le processus de désarmement des FDLR, "pour lequel ils n'ont donné aucun signe tangible d'engagement sincère", n'est pas cohérente avec les tensions et les exactions dont les FDLR sont responsables depuis plus de 20 ans. La pression doit rester maximale sur le leadership des FDLR pour qu'il s'engage de bonne foi et c'est pourquoi l'option militaire doit rester sur la table, a-t-il souligné.

Seule la mise en œuvre des réformes structurelles énoncées dans l'Accord-cadre d'Addis-Abeba permettra de garantir une paix et une stabilité durables en RDC, a souligné M. Lamék. Il a aussi affirmé que la bonne tenue du processus électoral était un aspect essentiel à la paix et à la stabilité. La RDC a un rôle déterminant à jouer dans la mise en œuvre de ces réformes et la MONUSCO doit l'appuyer et l'accompagner, sans toutefois se substituer à elle, a-t-il déclaré avant de conclure. ■



Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

La réforme de l'armée (Forces armées de la RDC) devra se poursuivre, ont recommandé les membres du Conseil de Sécurité

Le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération internationale et de la Francophonie s'exprime sur le caractère pressant de la problématique des FDLR

## Raymond Tshibanda : “Une fois désarmés, les éléments FDLR doivent impérativement quitter la RDC”

Raymond Tshibanda a participé, au siège des Nations-Unies à New York, aux travaux du Conseil de sécurité de haut niveau sur la paix et la situation sécuritaire en République démocratique du Congo et dans la région des Grands Lacs. La Réforme du Secteur de la Sécurité, la problématique des FDLR, les élections et des enjeux dans l'Est de la République démocratique du Congo ont été abordés lors de cette réunion des 15 membres du Conseil de sécurité.

Les membres du Conseil de sécurité de l'ONU se sont dits très préoccupés par la présence des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) dans l'Est de la République démocratique du Congo.

Les FDLR qui demeurent une préoccupation majeure pour la RDC et les autres Etats de la Région. Ces combattants rwandais ont en revanche réagi à l'ultimatum de la Conférence Internationale de la Région des Grands Lacs (CIRPGL), en optant pour un désarmement volontaire. Ils ont solennellement annoncé leur décision dans une correspondance à la plupart des signataires de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba le 8 avril 2014.

Ils ont ensuite effectivement entamé le processus dudit désarmement volontaire à la date qu'ils avaient annoncée, à savoir le 30 mai 2014, et stoppé le processus.

Répondant à la préoccupation du Conseil de Sécurité, Raymond Tshibanda a déclaré, sans tergiverser : *“Une fois désarmés, les éléments FDLR doivent impérativement quitter la RDC”*.

Selon le Ministre Tshibanda : *“Au jour d'aujourd'hui, 250 éléments FDLR, sur les 1400 ou 1500 encore en activité jusque-là, se sont rendus, ont déposé les armes, sont rassemblés dans des sites de regroupement sécurisés par les FARDC et la MONUSCO, en attendant d'être transférés vers des sites de relocalisation temporaire, situés loin de notre frontière avec le Rwanda, d'où ils seront finalement rapatriés vers leur pays d'origine ou acheminés vers des pays tiers, hors de la Région des Grands Lacs”*.

Le 7 août 2014 à New York; le Ministre des Affaires Etrangères de la RD Congo, Raymond Tshibanda au Conseil de sécurité







Le parlement de la RD Congo (ici à son siège du Palais du peuple à Kinshasa) a réceptionné du Gouvernement le projet de loi sur les élections 2015-2016

Photo MONUSCO/Radio Okapi

### Quelle option prendre ?

*“L’option non négociable est en effet que, faute de rentrer chez eux, dans l’intérêt de la paix régionale et en vue de renforcer la confiance entre les Etats de la région, les éléments FDLR, une fois désarmés et démobilisés, devraient impérativement quitter le territoire congolais, et trouver refuge dans un pays lointain d’où ils ne pourraient pas raisonnablement être considérés comme représentant une menace sécuritaire sérieuse pour le Rwanda, cessant ainsi de servir de prétexte aux activités de déstabilisation de la République démocratique du Congo”, a insisté Raymond. Tshibanda.*

### Progrès dans la mise en œuvre des réformes institutionnelles

Le désarmement, la démobilisation et le regroupement des FDLR dans deux camps dans les Kivu d’où elles seront acheminées au camp Lieutenant général Bahuma à Kisangani dans la province orientale est un succès, d’après le Ministre des Affaires Etrangères, de la coopération internationale et de la Francophonie.

Raymond Tshibanda a indiqué, par ailleurs, qu’en ce qui concerne la RD Congo, des efforts remarquables ont été accomplis et des résultats notables enregistrés dans

la poursuite de la normalisation de l’ordre politique interne, dans la mise en œuvre des réformes institutionnelles nécessaires. *“Des efforts considérables ont été accomplis pour une croissance forte, durable et socialement partagée et dans l’amélioration des relations avec les Etats voisins”* a-t-il affirmé devant le Conseil de sécurité des Nations Unies. Cela, à l’en croire, dans tous les secteurs, et conformément aux engagements nationaux et régionaux souscrits aux termes de l’Accord-cadre pour la Paix, la Sécurité et la Coopération en RD Congo et dans la région.

### Et les élections ?

*“La République démocratique du Congo entre dans une nouvelle phase d’élections prévues pour le cycle 2015-2016. Le projet de loi portant organisation des élections a été transmis au Parlement. Le calendrier des élections municipales, urbaines et locales a été publié le 26 mai 2014. Le Gouvernement de mon pays entend promouvoir un dialogue politique ouvert à tous et transparent entre toutes les parties prenantes congolaises”,* a souligné M. Tshibanda.

Il a ajouté que le pays tablait sur le soutien le plus large possible du processus électoral ainsi que l’assistance attendue de la part des Nations Unies et de la commu-

nauté internationale afin de tenir des élections libres, transparentes et démocratiques, et qui tiennent compte des exigences de la stabilité et de la sécurité du pays.

*“En général, la nécessaire consolidation de la paix et de la stabilité de la République démocratique du Congo doit aller de pair avec celle de toute la sous-région africaine à laquelle nous appartenons”* préconise le chef de la diplomatie congolaise.

### Nouvelle dynamique

Pour Raymond Tshibanda, *“il nous faut rechercher une nouvelle dynamique basée sur un nouvel ordre sécuritaire régional, sur l’élargissement et l’intégration de l’espace économique et commercial, sur la démocratie et la bonne gouvernance, sur la stabilisation et l’amélioration de la prise en charge collective des problèmes sociaux et humanitaires”.*

Il reconnaît, certes, qu’il reste du chemin à parcourir et des efforts à fournir par tous, en termes de réajustements internes *“au niveau de chacun de nos pays et d’adaptation aux règles de la coexistence pacifique entre Etats”.* Mais il tient à réaffirmer une nouvelle fois, l’engagement de la RDC de respecter ces règles et d’œuvrer sans compter pour la paix et la stabilité dans la Région des Grands Lacs. ■



Alexis Lamék, le représentant permanent de la France à l'ONU

Photo France-ONU

La France redoute une réorganisation militaire des rebelles du M23 défaits par l'armée congolaise appuyée par les casques bleus de la MONUSCO fin novembre 2013 au Nord-Kivu. "Le M23 a été battu militairement sur le territoire congolais mais il n'a pas disparu. La démobilisation de ses combattants est incomplète et la perspective de sa réorganisation militaire reste une menace importante", a déclaré le 7 août au Conseil de sécurité Alexis Lamék.

Pour parer à toute éventualité, M. Lamék a appelé la RDC à redoubler d'efforts sur l'opérationnalisation du programme de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR).

Le diplomate français a également invité les pays signataires des déclarations de Nairobi, notamment : le Rwanda et l'Ouganda à coopérer de manière à ce qu'un terme définitif soit mis aux activités des groupes armés dans l'Est de la RDC.

Alexis Lamék, le Représentant permanent de la France a, pour ce qui le con-

# RDC : la France redoute la réorganisation militaire du M23

cerne salué le succès des Forces Armées de la RDC (FARDC) sur les rebelles et divers groupes armés dans la partie Est du pays notamment les rebelles du M23 et les Ougandais des ADF.

"L'offensive majeure engagée contre les ADF par les FARDC soutenues par la MONUSCO, a porté un coup dur à ce groupe armé. Elle a entraîné de lourdes pertes chez les FARDC et nous les saluons ici pour leur courage dans ces combats difficiles", a souligné le diplomate français.

Alexis Lamék s'est réjoui de ce que le gouvernement congolais regagne le contrôle des territoires qui lui a trop longtemps échappés et de ce fait les déplacés commencent timidement à regagner leurs localités d'origine. ■



Photo MONUSCO/Sylvain Liechi

Une réorganisation militaire des rebelles du M23 serait possible, selon la France

# Comprendre l'Unité VIH/SIDA

La Mission de l'ONU pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) a mis en œuvre un service chargé du VIH/sida pour la prévention et la sensibilisation en la matière, de son personnel mais aussi pour mener des campagnes conjointement avec l'Equipe Pays des Nations Unies et le Gouvernement sur l'objectif "zéro nouvelle infection, zéro discrimination, zéro décès lié au sida".

✉ Par Joseph Tshimanga/MONUSCO

Compté au nombre de principaux services organiques de la MONUSCO, en particulier dans le contexte des résolutions 1308 (2000) et 1983 (2011) du Conseil de sécurité des Nations Unies, VIH/sida MONUSCO a pour objectif d'exécuter des programmes de prévention du VIH et de sensibilisation en la matière à l'intention des

personnels (civil et militaire) de la Mission et des populations. Il veille à l'application des mesures de dépistage et de conseil volontaires et confidentiels de ces programmes.

#### Bases de fonctionnement

Les résolutions 1308 et 1983 du Conseil de sécurité sont deux grands instruments de

travail de l'Unité VIH/Sida de la MONUSCO.

La Résolution 1308 du Conseil de sécurité indique que la protection des civils par les opérations de maintien de la paix, conformément à leur mandat, peut contribuer à une réponse intégrée face au VIH et au Sida, notamment par le biais de la prévention de la violence sexuelle liée aux conflits.

Aussi, les membres du Conseil, par leur résolution 1983 soulignent-ils la nécessité d'intensifier les actions de prévention du VIH au sein des missions des Nations Unies. Ils prennent note de la directive du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions sur le rôle et les fonctions des services chargés du VIH/sida dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Ils prient le Secrétaire général de veiller



Mme Dorcela Bazahica, chef de l'Unité VIH/Sida (à gauche sur la photo) lors d'une campagne de sensibilisation sur le VIH



Photo MONUSCO/Jésus Nzambi

A la fin de leur formation, les journalistes et agents de la Division de l'Information publique ont appris toutes les voies de transmission du VIH et les moyens de l'éviter

à mettre en oeuvre des programmes de prévention du VIH/sida et de sensibilisation en la matière à l'intention des missions des Nations Unies. Ils prient également le Secrétaire général de poursuivre en la renforçant l'action qu'il mène en vue d'appliquer la politique de tolérance zéro de toutes formes d'exploitation ou d'atteinte sexuelles dans les missions des Nations Unies.

### Rôle capital

Il y a quatorze ans, dans sa Résolution 1308 adoptée le 17 juillet 2000, le Conseil de sécurité des Nations Unies a reconnu pour la première fois que l'épidémie de VIH/SIDA menaçait la paix et la sécurité internationales.

Depuis lors, chaque fois que les Nations Unies ont abordé la question du SIDA, elles ont souligné les terribles conséquences sociales, humaines, mais aussi économiques, de la maladie. Le Conseil de sécurité a mis en lumière le handicap que cette pandémie représente pour les pays qui tentent de se relever après un conflit, notamment parce qu'elle touche principalement les femmes et les filles, dont le rôle est primordial dans la structure et la reconstruction de toute société.

La résolution 1308 a permis la mise en place de plusieurs instruments internatio-

aux, en particulier dans le cadre du système onusien, notamment l'ONUSIDA, le Fonds mondial contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme.

Onze ans après, dans sa Résolution 1983 (2011) adoptée à sa 6547<sup>e</sup> séance, le 7 juin 2011, le Conseil de sécurité constatait que les opérations de maintien de la paix des Nations Unies peuvent apporter une contribution importante à une intervention intégrée face au VIH et au sida. Le Conseil s'est félicité que la sensibilisation au VIH soit incorporée dans les activités confiées aux missions et dans les projets de proximité destinés aux communautés vulnérables. Il encourage à poursuivre ces activités.

Il importe que les dirigeants civils et militaires des missions des Nations Unies appuient vigoureusement les actions de prévention, de traitement, de prestation de soins et de soutien liées au VIH et au sida, ce qui contribuerait à atténuer l'opprobre et la discrimination suscitées par le VIH et le sida.

Le Conseil encourage à faire une place, selon qu'il conviendrait, à la prévention, au traitement, aux soins et au soutien en matière de VIH, y compris les programmes volontaires et confidentiels de conseils et de tests dans l'exécution des tâches confiées aux opérations de maintien de la paix, y compris l'assistance aux institutions na-

tionales, à la réforme du secteur de la sécurité et aux processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration; et la nécessaire poursuite de la prévention, du traitement, des soins et du soutien de ce genre durant et après le passage à d'autres configurations de la présence des Nations Unies.

VIH/Sida MONUSCO joue un rôle capital d'organe de sensibilisation et de formation du personnel.

Depuis sa mise en oeuvre, cette unité substantive et ses animateurs ont su se développer à la mesure de l'augmentation des besoins d'information et de formation du personnel de la Mission. Outre la vulgarisation des mesures de dépistage et de conseil volontaires et confidentiels des programmes des Nations Unies pour son personnel civil en prévision de son déploiement, l'Unité VIH/Sida MONUSCO organise une formation adéquate du personnel à la lutte contre le VIH. A l'issue d'une session obligatoire de VIH/Sida, le personnel de la Mission devra être capable, par exemple, de connaître les voies de contamination et les moyens de prévention; de comprendre la situation générale de l'épidémie du VIH/Sida dans le monde et en RDC; de connaître les risques et, par le fait même, d'informer les autres. ■



# Alerte sur EBOLA

Un plan d'urgence de la MONUSCO pour sensibiliser sur la maladie à virus Ebola affectant actuellement un nombre de pays du nord-ouest de l'Afrique

A Lokolia, Boende, Province de l'Equateur, RD Congo, un laborantin explique la méthode utilisée pour dépister le virus à Ebola

La Division de soutien à la Mission, en collaboration avec la Division des Services Médicaux des Nations Unies a élaboré un plan d'urgence pour faire face à la crise de la Maladie à virus Ebola, qui affecte actuellement un nombre de pays du nord-ouest de l'Afrique, y compris la RD Congo dans le territoire de Boende de la province nord-ouest de l'Equateur.

Un Groupe de travail d'urgence a été formé sous la direction du Chef de Service Intégré d'Appui, M. Mike Dora, avec le Médecin Directeur Adjoint, Dr. Imran Khan, comme Secrétaire Exécutif. Ce groupe de travail est formé de représentants de toutes les composantes de la Mission et travaille depuis quelque temps sur la diffusion des informations sur la Maladie à virus Ebola, le suivi et le dépistage des membres du personnel en partance vers ou en provenance des régions affectées, et des mesures de précaution à prendre pour la détection de la Maladie à virus Ebola en RDC.

En RDC, dans la province de l'Equateur, la MONUSCO continue à suivre l'évolution de la maladie et assure aux autorités médicales congolaises un appui logistique important. Les questions principales (qui sont posées pendant les campagnes de sensibilisation) sont : Qu'est-ce que la maladie à virus Ebola? Quels sont les signes et symptômes typiques de l'infection? Comment l'être humain est-il infecté par le virus? Que puis-je faire? Peut-on éviter cette maladie?

## Qu'est-ce que la maladie à virus Ebola?

La souche Ebola en question dans le foyer Guinéen est la plus létale des cinq souches connues du virus. Elle est appelée Ebola Zaïre et peut tuer jusqu'à 9 personnes infectées sur 10.

Le taux de létalité présent dans cette flambée est d'environ 60%. La gravité de l'épidémie actuelle est le résultat de la faiblesse des systèmes de santé nationaux, ainsi que la peur, la résistance et la stigmatisation au sein des communautés, de l'utilisation inappropriée des équipements de protection individuelle et les pratiques funéraires à risques. Au cours de la flambée actuelle, la majorité des cas de propagation sont dues à une transmission interhumaine.

## Quels sont les signes et symptômes typiques de l'infection?

La période d'incubation, c'est-à-dire le temps écoulé entre l'infection et l'apparition des symptômes, va de 2 à 21 jours. L'apparition brutale de fièvre, une faiblesse intense, des douleurs musculaires, des céphalées et l'irritation de la gorge sont des signes et symptômes typiques. On observe ensuite des vomissements, une diarrhée, une éruption cutanée, des troubles de la fonction rénale et hépatique et, dans certains cas, des hémorragies internes et externes.

Après guérison de la maladie, les hommes peuvent néanmoins continuer à transmettre le virus par le sperme à leur partenaire pendant une période allant jusqu'à 7 semaines. Pour cette raison, il est important qu'ils évitent les rapports sexuels pendant au moins ces 7 semaines après la guérison ou qu'ils utilisent des préservatifs au cours de cette période.

Les corps des personnes décédées de la maladie à virus Ebola peuvent rester contagieux pendant plusieurs jours après le décès. Par conséquent, les dépouilles ne doivent pas être touchées ou embrassées afin d'éviter la propagation de la maladie.

## Comment peut-on éviter cette maladie?

Le virus est fragile et facilement détruit par contact avec du savon, de l'eau de Javel, de la lumière du soleil ou du séchage. Le lavage des mains avec de l'eau et du savon est très efficace et devrait être pratiqué autant que possible. Une solution à base d'alcool peut être considérée comme une alternative efficace. L'eau de Javel ordinaire (1%) est également très efficace pour désinfecter les surfaces potentiellement infectées par des sécrétions/liquides biologiques.

Écoutez et suivez les instructions émises par le Ministère de la Santé Publique/autorités sanitaires de votre pays ou les Médecins des Nations Unies. Lors de la visite des patients à l'hôpital ou la prise en charge à domicile, le lavage des mains avec de l'eau et du savon est recommandé après avoir touché un patient, être en contact avec leurs sécrétions, liquides biologiques ou zones adjacentes.

Les dépouilles de personnes décédées de la maladie à virus Ebola doivent être manipulées en portant des vêtements et des gants assurant une bonne protection et inhumés immédiatement. Les ménages peuvent envisager des précautions supplémentaires en se procurant une paire de gants et des masques à utiliser dans le cas de figure où un membre de la famille tombe malade. Le maintien d'un thermomètre à la maison pour surveiller la température est également recommandé.

Il est important de comprendre la nature de la maladie, les voies de transmission et la prévention de sa propagation. (Pour plus d'informations, Prière consulter la foire aux questions de l'OMS disponible à <http://who.int/csr/disease/ebola/faq-ebola/en/>). ■

Source : MONUSCO, OMS



Photo MONUSCO/Jean Ngandu

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en RD Congo, Martin Kobler, (à gauche) s'entretient avec le Gouverneur de la province du Katanga, Moïse Katumbi (au centre) lors de sa visite officielle à Lubumbashi, le 20/08/2014

## Crise humanitaire et conflit communautaire au centre d'une visite de Martin Kobler au Katanga

Par Nana Rosine Ngangoue/MONUSCO

Le Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour la République Démocratique du Congo, Martin Kobler, en visite de travail dans la province du Katanga du 20 au 22 août 2014, s'est dit très préoccupé par la crise humanitaire et le conflit qui oppose plusieurs communautés dans cette province.

Le chef de la MONUSCO, qui était accompagné du Commandant de la Force, le Général Carlos Alberto Dos Santos Cruz, a commencé son périple katangais par la capitale provinciale, Lubumbashi, avant de se rendre à Manono et Kalemie.

L'objectif de sa visite, la deuxième depuis sa prise de fonction à la tête de la MONUSCO, était double : faire avec les autorités provinciales l'évaluation de la situation sécuritaire et humanitaire qui prévaut dans la province, notamment l'activisme de différents groupes Maï-Maï et le conflit entre les communautés pygmées et Balubakat. Martin Kobler était également venu explorer

la possibilité de créer des îlots de stabilité au Katanga.

*"Le concept d'îlots de stabilité consiste à établir une présence civile de la MONUSCO dans les territoires affectés par les conflits, après leur libération"* a expliqué Martin Kobler.

Cependant, la situation humanitaire dramatique et les conditions sécuritaires précaires pourraient constituer des obstacles à la mise en œuvre de ce concept, ont averti les humanitaires, au cours d'une séance de travail avec le chef de la MONUSCO.

Le Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies (OCHA) à Lubumbashi a indiqué que la province du Katanga enregistre à ce jour 543.000 personnes déplacées internes.

*"Ce drame"* humanitaire découle de la détérioration de la situation sécuritaire depuis septembre 2011, suite à l'activisme du chef Maï Maï Gédéon et son groupe dans la province. Le conflit intercommunautaire entre les Pygmées et les Bantous inquiète également

la communauté des humanitaires qui a dénombré entre 50.000 et 60.000 personnes déplacées du fait de ce nouveau conflit.

La crise humanitaire est particulièrement préoccupante dans la zone de Mitwaba à 466 Km au Nord de Lubumbashi où sévissent les groupes Maï Maï. Les acteurs humanitaires de la province ont plaidé pour le déploiement des Casques bleus de la MONUSCO à Mitwaba afin d'endiguer la crise.

Martin Kobler a évoqué toutes ces problématiques avec les autorités politico-militaires de la province, notamment le Gouverneur, le Commandant de la 6<sup>ème</sup> Région Militaire et le rapporteur de l'Assemblée provinciale. Les autorités civiles et militaires de la Province ont emboîté le pas aux humanitaires pour solliciter le déploiement de la MONUSCO dans cette zone.

Le commandant de la Force de la MONUSCO a déclaré qu'il n'y a pas de raison que la Force ne puisse pas accéder à une telle demande. ■

## Sud Kivu

# La police constituée égyptienne décorée de la médaille de l'ONU

✂ Par Biliaminou Alao/MONUSCO

**L**e 15 août 2014, quelque 140 éléments de l'Unité de Police constituée (FPU) égyptienne basée à Bukavu, au Sud Kivu, ont été décorés de la médaille des Nations Unies par le Commissaire adjoint de la composante Police des Nations Unies (UNPOL), le colonel Tabasky Diouf.

M. Diouf a salué la discipline, le professionnalisme, la bravoure, le courage, le sacrifice et le dévouement dont les membres de cette unité ont fait preuve au cours de leur mission d'une année au Sud-Kivu.

A Bukavu, cette unité a, en effet, depuis septembre 2013, effectué seule ou conjointement avec la Police Nationale Congolaise (PNC) plusieurs missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public.

Elle a contribué au renforcement des capacités de la PNC, notamment par la formation.

Seule ou conjointement avec la PNC, l'Unité de Police constituée égyptienne a organisé 2,052 patrouilles; assuré la protec-



Photo MONUSCO/Biliaminou Alao

Le colonel Tabasky Diouf, Commissaire adjoint de la composante Police des Nations Unies (debout au milieu de la photo) a salué la discipline, le professionnalisme et la bravoure des éléments de la police constituée égyptienne



Photo MONUSCO/Biliaminou Alao

tion des personnalités, fourni 48 escortes pour les convois humanitaires et des personnalités, et sécurisé les camps de combattants démobilisés.

Cette unité, qui a terminé sa mission fin août 2014, sera relevée par une autre qui continuera d'exécuter les mêmes tâches dévolues aux Unités de Police Constituées au sein de la MONUSCO.

La cérémonie de remise de médailles a aussi permis au Commissaire adjoint de l'UNPOL de rencontrer le chef de la PNC au Sud-Kivu ainsi que le Chef du Bureau de la MONUSCO/Sud Kivu pour échanger avec eux sur l'appui technique qu'apporte la MONUSCO à la PNC. ■

Des éléments FPU Egyptiens décorés à la fin de leur mandat. Leur mission sera relevée par une autre unité au sein de la MONUSCO

## Nord Katanga

# Vers la mise en oeuvre du projet d'îlot de stabilité à Manono

Par Marcelline Comlan/MONUSCO



A Kanteba (7kms de Manono), la population de ce village est venue nombreuse écouter Martin Kobler, chef de la MONUSCO

îlot de stabilité. Dans le cadre de la restauration de l'autorité de l'Etat, plusieurs pistes ont déjà été explorées. Les actions seront supervisées et coordonnées par la Section d'Appui à la Justice de la MONUSCO- Kalemie.

Il est prévu dans un premier temps, un appui renforcé de la police de la MONUSCO qui prépare activement son déploiement. Sur le plan pénitentiaire, l'Unité pénitentiaire et le Bataillon béninois s'occupent actuellement du volet technique de la construction de la nouvelle prison centrale du territoire de Manono.

### Conflit Pygmées-Bantous

Que ce soit à Kamala, à 15km de Manono dans la communauté Pygmées ou à Kanteba, à 7 km de Manono dans la communauté Luba, Martin Kobler a pris le temps d'écouter, d'interroger, d'échanger avec les populations dont les représentants ont rapporté des faits poignants de violation de droits de l'Homme.

Martin Kobler leur a délivré le même message : *"Les violences doivent cesser ; la violence est inacceptable, et le viol est intolérable"*. Le Chef de la MONUSCO a insisté sur le fait que les problèmes, les différends devaient être résolus par la non-violence.

Par ailleurs, il a rappelé que la principale mission de la MONUSCO était la protection des populations civiles. Il a indiqué que la Mission onusienne continuerait d'apporter son appui au Gouvernement de la RDC et aux FARDC, pour le retour de la paix et de la sécurité dans la localité de Manono.

Au-delà de l'aspect sécuritaire, les dommages collatéraux sont importants aux plans alimentaire, sanitaire et scolaire. Comme l'a souligné Martin Kobler *"S'il n'y pas de paix, il n'y pas de développement"*.

Le Représentant spécial a eu des entretiens avec les autorités politico-administratives du District de Tanganyika. Les chefs coutumiers et les représentants de la Société civile de Manono ont également échangé avec M. Kobler, qui a insisté sur le rôle important qu'ils peuvent jouer dans la résolution des conflits entre les deux communautés. ■

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RD Congo et Chef de la MONUSCO, Martin Kobler, à la tête d'une importante délégation comprenant le Commandant de la Force de la MONUSCO, a effectué une visite de travail, du 21 au 22 août 2014, à Manono, territoire du nord de la province du Katanga.

M. Kobler est allé s'enquérir de l'état d'avancement de la mise en oeuvre du projet d'îlot de stabilité dans cette localité. Durant sa visite, il a également rencontré les déplacés internes Pygmées et Luba en proie à des conflits intercommunautaires.

### Situation sécuritaire

Le Représentant spécial et sa délégation ont débuté leur mission en se rendant sur la base du bataillon béninois de la MONUSCO, où ils se sont informés de la situation sécuritaire de la zone. Une situation dominée par le conflit intercommunautaire Pygmées-Bantous, alors que l'action des groupes armés Bakata Katanga et Mai-Mai Yakutumba

continue d'être une source de préoccupation majeure.

### Projet d'îlots de stabilité

Le projet d'"îlots de stabilité" se résume à un ensemble d'activités menées pour aider le gouvernement à rétablir et à consolider l'autorité de l'Etat dans les zones libérées, préparant ainsi le terrain pour la relance d'actions de développement.

Les îlots de stabilité ont aussi pour objectif de sécuriser les zones où les groupes armés sont encore actifs. C'est le cas du territoire de Manono, retenu dans le cadre de ce projet sur la base de plusieurs considérations : Manono est situé dans la région dite Triangle de la mort et constitue une voie d'accès vers d'autres zones comme Moba, Mitwaba, Pweto et Malemba-Nkulu, toutes touchées par des conflits ; c'est une zone où les groupes armés sont actifs, notamment les Bakata Katanga ; les conflits intercommunautaires y sont récurrents.

Manono a donc entamé sa mutation en



# La journaliste Caddy Adzuba, lauréate du “Prix Prince des Asturies de la Concorde”

Caddy Adzuba est journaliste à Radio Okapi. Elle est aussi membre de l'Association des Femmes des Médias du Sud-Kivu (AFEM), qui œuvre pour la liberté de la presse et l'information sur la question des violences sexuelles. C'est son activisme au sein de cette association qui lui a valu de décrocher le «Prix Prince des Asturies» de la Concorde, l'un des meilleurs prix européens. Pour la journaliste, c'est une reconnaissance de son engagement en faveur des femmes.

**L**e président du jury pour ce prix a salué une “personnalité qui symbolise la lutte pacifique contre les violences envers les femmes, les pauvres et la discrimination”. “Une tâche dangereuse et généreuse”, a-t-il estimé.

Pour Caddy Adzuba, ce prix constitue à la fois une reconnaissance de son travail et un encouragement pour l'inciter à aller de l'avant.

“Nous avons fait plusieurs plaidoyers, plusieurs sensibilisations dans ce sens. Aussi,

*j'ai travaillé avec un réseau international des femmes communicatrices, écrivaines dont je suis l'une des membres fondatrices. Je représente ce réseau ici en RDC où nous essayons de faire la sensibilisation et le plaidoyer sur les questions liées aux violences sexuelles mais aussi à la liberté de la presse”,* a-t-elle expliqué.

C'est pour des plaidoyers menés en Espagne que Caddy Adzuba se voit décerner ce prix.

*“J'ai fait cette sensibilisation en Espagne*

*sur la question des violences basées sur le genre où nous expliquons ce qui se passe en RDC”,* a-t-elle précisé.

Le prix Prince des Asturies de la Concorde lui sera décerné en octobre prochain en Espagne, en récompense d'une contribution “exemplaire et primordiale à l'entendement et à la connivence pacifique entre les hommes, à la lutte contre l'injustice, la pauvreté, la maladie, l'ignorance ou à la défense de la liberté...”

**Source : Radio Okapi**



Caddy Adzuba (assise au centre de la photo) en reportage, entourée des femmes et des enfants du Sud Kivu principale cible de son combat de défense des droits

# La MONUSCO, parlons-en

Juillet 2010-juillet 2014. Il y a quatre ans, “naissait” la Mission de l’Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) en remplacement de la Mission des Nations Unies au Congo (MONUC). Qu’est-ce qui s’est passé pour que la mission de maintien de paix mise en route en 1999, au lendemain de la signature de l’Accord de Lusaka, change de mandat et soit placée sous le chapitre VII de la charte de l’Organisation? Qu’est-ce qui explique que quatre ans plus tard les opérations se sont concentrées dans l’Est du pays ? Le sujet est sensible. A Goma comme à Kinshasa, voire dans les autres capitales de la région, l’opération MONUSCO est au centre des préoccupations. Parlons-en.

✉ Par Joseph Albert Tshimanga/MONUSCO

Quand le Conseil de sécurité de l’ONU autorise le 28 mai 2010 par la résolution 1925, le remplacement de la MONUC par la MONUSCO à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2010, pour une première période d’un an soit jusqu’au 30 juin 2011, nul ne sait avec exactitude qu’avec cette nouvelle mission, déployée au lendemain du 50<sup>ème</sup> anniversaire de l’indépendance congolaise, l’effort va être essentiellement porté sur la stabilisation et la consolidation de la paix. Et pourtant. La MONUSCO est venue achever les opérations militaires dans les Kivu et la Province Orientale et réduire ainsi le plus possible la menace que constituaient les groupes armés et rétablir la stabilité dans les zones sensibles. Suite à la rébellion du M23 dans l’Est de la RDC, une Brigade d’intervention fut intégrée à la mission afin d’effectuer des fonctions d’imposition de la paix consistant à empêcher l’expansion des groupes armés dans l’est, à les neutraliser et à les désarmer. Une grande première dans l’histoire des Nations Unies ! Qui l’eût cru ?

Ce dont tout le monde était sûr, c’est qu’à l’instar de la MONUC—parce que le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, l’avait lui-même dit le 30 juin 2010, à Kinshasa— la MONUSCO allait continuer

d’accorder la priorité à la protection des civils. L’on savait également que la résolution 1925 “a pris acte des progrès accomplis au cours des 10 dernières années, progrès qui doivent (devaient) se traduire par un changement stratégique dans les activités d’appui de l’ONU”. Ban Ki-moon précisa que la mission changeait de nom, mais ce n’était pas (réel-

lée de son mandat, la MONUSCO, tout en concentrant ses forces militaires dans l’Est de la RDC, met en place de nouvelles mesures pour renforcer la protection des civils, améliorer la communication avec les populations locales et optimiser son système d’alerte rapide. De plus, par souci de renforcer la protection des civils, particulièrement dans les zones vulnérables, la Mission effectue plusieurs opérations militaires en coordination étroite avec les FARDC. Cependant, le manque d’hélicoptères militaires entrave sérieusement les efforts déployés par la Mission en vue de protéger les civils.

L’autre tâche majeure de la MONUSCO consiste à appuyer l’organisation des élections législatives et présidentielles prévues pour novembre 2011. Alors que la Commission électorale nationale indépendante (CENI) entre officiellement en fon-

ction le 26 février, le Conseil de sécurité proroge le 28 juin le mandat de la MONUSCO (résolution 1991) et demande à la mission de soutenir logiquement et techniquement le processus électoral. C’est ainsi que la MONUSCO joue un rôle d’appui important pour assurer la coordination entre les partis politiques de l’opposition et la CENI, notamment en mettant ses 80 avions et hélicoptères à disposition de la CENI pour le transport des urnes et des bulletins de vote.



Les casques bleus indiens de la Brigade du Nord Kivu escortent la population locale, surtout les femmes qui risquent d’être attaquées par les FDLR vers le marché dans la localité de Kibua Walikale (Photo d’archives/ MONUSCO)

lement) une nouvelle mission. “Ce changement reflète le désir du Conseil de sécurité de reconnaître la nouvelle phase dans laquelle est entré le pays” soulignait le Secrétaire général de l’ONU, confiant en l’avenir.

## Obstacles

L’optimisme de Ban Ki-moon est certain, mais, plusieurs obstacles vont s’opposer à la stabilité et à l’intégrité dans l’Est de la RD Congo. Au cours de la première an-



La présence de la Brigade d'Intervention de l'ONU a permis aux FARDC renforcées d'avoir plus de temps pour assurer leur responsabilité première dans l'Est de la RDC

Suites aux nombreuses irrégularités graves et allégations de fraude électorale constatées dès le lendemain du vote, l'environnement politique est toutefois marqué par une montée des tensions.

Les contestations des résultats des élections par l'UDPS et d'autres partis d'opposition empêchent l'instauration d'un dialogue constructif entre partis politiques.

Dans l'est du pays l'on va assister à l'émergence du Mouvement du 23 mars, après l'arrestation de Bosco Ntanganda à la Cour pénale internationale (CPI), suivie de mutineries et d'offensives de ce mouvement. Les combats reprennent en juillet entre le M23 (mutins du CNDP) et les FARDC. En un mois les combats font près de 250 morts et 200 000 déplacés. C'est dans ce contexte que le Conseil de sécurité proroge pour un an le mandat de la MONUSCO en adoptant le 27 juin la résolution 2053.

Les délégations du gouvernement de la RDC et du M23 amorcent un processus de dialogue le 9 décembre, sous la médiation du Ministre de la défense ougandaise, Crispus Kiyonga. Le 16 janvier 2013, le Gouvernement de la RDC et le M23 adoptent officiellement le calendrier des pourparlers de Kampala qui doivent se dérouler jusqu'au 31 décembre 2013 et qui comporte quatre points, soit la revue de l'accord du 23 mars 2009, les questions sécuritaires, les questions sociales, politiques et économiques et les mécanismes de mise en œuvre de tout nouvel accord.

#### Accord-cadre

L'Accord-cadre d'Addis-Abéba du 24 février prévoyant la création d'une brigade d'intervention dotée d'un mandat d'imposition de la paix et chargée de démanteler les éléments négatifs dans l'est de la RDC, le Secrétaire général de l'ONU formule dans son rapport spécial du 27 février (S/2013/119) ses recommandations concernant la composition et le rôle de cette Brigade. Celle-ci exercerait des fonctions d'imposition de la paix afin d'empêcher l'expansion des groupes armés, de les neutraliser et les désarmer, en plus de contribuer aux programmes de DDR existants. Ses interventions viseraient à créer des conditions propices à la restauration de l'autorité de l'Etat et à l'établissement d'une stabilité durable.

Le 28 mars, le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 2098, placée sous le Chapitre VII. Il proroge le mandat de la MONUSCO jusqu'au 30 mars 2014 et, prenant note des recommandations du Secrétaire général, le Conseil de sécurité décide que la mission disposera d'une brigade d'intervention, pour une période initiale d'un an dans les limites de l'effectif maximum autorisé de 19 815 hommes. Cette Brigade comprendra trois bataillons d'infanterie, une compagnie d'artillerie, une force spéciale et une compagnie de reconnaissance.

#### Brigade d'Intervention

La présence de la Brigade d'Intervention

permet ainsi aux FARDC renforcées de disposer de plus de temps pour assumer leur responsabilité première dans l'est de la RDC. En novembre 2013 le Mouvement rebelle du 23 mars (M23) est défait militairement, il se replie au Rwanda et en Ouganda. La victoire des FARDC sur le M23, appuyées par la Brigade d'intervention de la MONUSCO envoie un message fort à d'autres groupes armés dans l'est du pays. S'il est vrai que certains de ces groupes sont devenus plus agressifs et ont adopté des positions défensives par peur d'être attaqués par les FARDC et la Brigade d'intervention, plusieurs autres groupes armés ont commencé à se rendre et fait savoir qu'ils voulaient s'intégrer dans l'armée et la police congolaises.

#### Vers la stabilisation

C'est dans ce contexte que le Conseil de sécurité adopte le 27 mars 2014 la résolution 2147, prorogeant le mandat de la MONUSCO jusqu'au 30 mars 2015. Elle fixe à la Mission trois grandes priorités : la protection des civils, la stabilisation, l'appui à la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération en République démocratique du Congo et dans la région.

De nombreux groupes armés dans l'est de la RDC ne sont plus des menaces réelles pour la sécurité. C'est l'événement le plus important de l'année 2014, et sûrement le plus grand progrès réalisé par l'opération MONUSCO. Qui dit mieux ? ■



# One UN

**Les Nations Unies partenaires de la RDC**

